

## L'Aérodrome de Neuville se donne un plan d'urgence

Neuville – Le 30 janvier 2014

**L'aérodrome de Neuville vient de compléter l'élaboration d'un Plan d'urgence d'aérodrome (PUA). Un tel plan présente les moyens de faire face à une situation d'urgence survenant sur un aérodrome ou dans son voisinage immédiat. Il spécifie entre autres les procédures de coordination des divers services qui pourraient alors être mis à contribution. Son objectif consiste surtout à limiter le plus possible les effets d'une situation d'urgence, notamment en ce qui concerne le sauvetage des vies humaines et le maintien des activités aériennes.**

Le plan d'urgences de l'aérodrome de Neuville a été élaboré en s'inspirant du manuel TP 312 de Transports Canada. Précisons toutefois que les spécifications contenues dans ce manuel s'appliquent aux aéroports certifiés selon la Partie III du Règlement de l'air. Or, l'aérodrome de Neuville (CNV9) n'est pas un aéroport certifié mais plutôt un aérodrome enregistré selon la sous-partie CI 301 du Règlement de l'aviation canadien (RAC). L'aérodrome de Neuville n'avait donc pas à se donner un tel plan d'urgence. Ses exploitants ont cependant cru bon de se conformer aux exigences relatives aux aéroports certifiés pour se donner un outil plus efficace afin de faire adéquatement face à toute éventualité.

Le Plan d'urgence de l'aérodrome a été validé lors d'une rencontre technique à laquelle ont participé deux représentants de la Sûreté du Québec ainsi que le Coordonnateur en sécurité incendie de la Direction générale de la MRC de Portneuf.

Parmi les composantes du plan d'urgence, on trouve un *Plan d'accès et de circulation* destiné aux services d'urgence. En plus de localiser les différents éléments du site de l'aérodrome, ce plan fournit un code d'accès permettant aux services d'urgence d'accéder en tout temps à l'ensemble de la zone sécurisée de l'aérodrome (piste, aires de circulation des aéronefs, points de ravitaillement en carburant, etc.). Rappelons aussi que le chemin permettant d'accéder à tous les bâtiments de l'aérodrome est déjà complètement ouvert à la circulation générale et aux services d'urgence.

Dans les prochains jours, les exploitants de l'aérodrome vont aussi organiser une visite technique des lieux au bénéfice du personnel des différents services d'urgence qui pourraient être appelés à y intervenir. Une telle visite de familiarisation a pour objectif de permettre à tout le personnel d'urgence de bien connaître le site afin d'y intervenir éventuellement avec efficacité et surtout en toute sécurité.

Le Plan d'urgence d'aérodrome (PUA) de Neuville (CNV9) a été transmis à toutes les autorités compétentes. Il sera constamment réévalué et éventuellement mis à jour pour tenir compte de tout changement significatif à survenir aux installations de l'aérodrome.

(30)

**Pour information :** Neuville Aéro au 418 571-0624